

## **« Economie sociale » / « Entrepreneuriat social » Eclairer le débat par la recherche**

**S**i le débat ouvert par l'émergence en France du concept d'entrepreneuriat social manque de clarté et confine souvent au dialogue de sourds, c'est peut-être parce qu'il n'a pas suffisamment été éclairé par une tentative de réponse à une question simple et pourtant essentielle : « De quoi s'agit-il ? ». Nous l'écrivions ici même, en février 2010, après que Hugues Sibille, ancien Délégué interministériel à l'économie sociale, eut lancé un pavé en adressant une lettre ouverte à ses « amis dirigeants de l'économie sociale » dans laquelle il affirmait que « *L'entrepreneuriat social peut permettre de rénover et faire reconnaître une Economie sociale sans rivage* ». Il se déclarait favorable : « *à une organisation réunifiée et renouvelée, structure représentative nationale de l'Economie sociale et solidaire, à l'adhésion du Mouvement des entrepreneurs sociaux à cette organisation renouvelée, à court terme à une démarche commune de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social* », notamment pour « *la revendication d'un secrétariat d'Etat à l'Economie sociale et à l'entrepreneuriat social rattaché à Bercy après les Régionales* »

Nous écrivions alors : « *Le débat promet d'être ardu. Son promoteur reconnaît lui-même que « Economie sociale et entrepreneuriat social ne sont pas synonymes » et que ce dernier « doit encore être précisé ».* Pour la clarté du débat, peut-être faudrait-il, effectivement, commencer par là ? »

Le dispute n'a pas tardé, en effet. Et elle n'est pas innocente. On trouve une illustration de sa vigueur dans l'analyse particulièrement éclairante des enjeux, publiée par Jean-François Draperie, en février 2010 : « L'entrepreneuriat social, un mouvement de pensée inscrit dans le capitalisme » (RECMA, février 2010 : [www.recma.org/node/974](http://www.recma.org/node/974)). Pour certains acteurs de l'économie sociale – et non des moindres –, son issue risque de remettre en cause les résultats positifs de la longue lutte pour la reconnaissance du droit à l'existence d'une manière d'entreprendre qui n'est ni celle du capitalisme, ni celle de l'Etat. Ils y sont d'autant plus sensibles que ce droit vient d'être enfin reconnu par la création d'un ministère dédié au sein du nouveau gouvernement et qu'il devrait être conforté par la promulgation prochaine d'une loi dont ils attendent qu'elle légitime leur parti-pris d'entreprendre autrement, c'est-à-dire collectivement, démocratiquement et dans le refus de l'appropriation individuelle des profits, et qu'elle crée les conditions du développement, sans entraves, des entreprises qui constituent l'économie sociale, qu'il s'agisse des coopératives, des mutuelles ou des associations.



De nombreux points de vue se sont déjà exprimés sur l'entrepreneuriat social et ses relations avec l'économie sociale. Une récente émission de radio prétendait en faire le tour. Il n'est pas certain que le but ait été atteint. Et la confusion risque de perdurer tant qu'une véritable recherche n'aura pas été conduite, dans laquelle les faits mais également les opinions des uns et des autres seront clairement et objectivement pris en compte. Ce modeste édito ne prétend pas constituer une contribution à ce travail. Il ambitionne d'en souligner la nécessité et l'urgence. Et il vaut engagement du CIRIEC-France d'y prendre sa part.

**Marcel Caballero**  
Vice président du CIRIEC-France

## Benoît Hamon précise ses priorités



**Benoît Hamon**, ministre délégué en charge de l'Economie sociale et solidaire, a présidé le 3 juillet dernier l'Assemblée plénière du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le ministre a précisé ses orientations ainsi que ses attentes vis-à-vis des acteurs économiques et institutionnels représentés. Il a rappelé les points clés de la feuille de route du président de la République qu'il entend mettre en œuvre, notamment :

- . la création de la Banque Publique d'Investissement avec un compartiment dédié au financement de l'ESS;
- . la mobilisation des emplois d'avenir au bénéfice des employeurs du secteur non lucratif (associations, coopératives, mutuelles du livre III, entreprises solidaires agréées, entreprises à but social);
- . l'amélioration des conditions de reprise des entreprises, sans repreneurs ou en difficultés, par les salariés eux-mêmes;
- . la facilitation de l'accès aux marchés publics pour les entreprises de l'ESS;
- . l'élaboration d'une loi d'orientation de l'économie sociale et solidaire.

Dans le contexte de préparation de la Conférence sociale, le ministre a souhaité associer le mouvement de l'ESS au processus de concertation. Il a, par ailleurs, invité les représentants de l'ESS à transmettre au Premier ministre, au ministre du Travail, ainsi qu'aux ministres pilotes des tables rondes, leurs contributions écrites sur les thématiques de l'emploi, de la formation professionnelle, des salaires, de la protection sociale et des retraites, ainsi que sur celle du redressement productif.

Par ailleurs, à l'occasion de sa réception par le Groupe coopératif Chèque Déjeuner, le 28 juin dernier, Benoît Hamon, a fait part de son intention de faire inscrire dans une loi le droit préférentiel de reprise d'une entreprise par ses salariés. B. Hamon y voit un moyen de « *lutter contre 200.000 suppressions d'emplois par an, liées à des fermetures d'entreprises qui s'éteignent faute de repreneurs* ». « *Le statut coopératif pourrait être un instrument supplémentaire pour favoriser ces reprises* », a-t-il précisé.

Le lendemain, reprenant ce sujet à l'occasion de la visite d'une entreprise d'insertion lilloise, il a précisé que son cabinet réfléchissait à la création d'un nouveau statut juridique pour les coopératives, entre l'entreprise classique et la Scop, pour faciliter la reprise de l'activité par les salariés. Pour l'heure, ce nouveau statut n'est qu'à l'état de projet, mais il pourrait s'inscrire dans le projet de loi sur les licenciements abusifs préparé par le ministre du Travail et attendu pour la fin de l'année.

## Nadia Bellaoui, nouvelle présidente de la CPCA



**Nadia Bellaoui** devient présidente de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives. Elle succède à André Leclercq, vice-président du Conseil National Olympique et Sportif Français et membre du Conseil Economique, Social et Environnemental.

Agée de 36 ans, Nadia Bellaoui est secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement, chargée de la vie associative et de la jeunesse, et présidente du Réseau national des juniors associations.

Elle était, jusqu'ici, vice-présidente de la CPCA chargée de l'engagement. A ce titre, elle a notamment animé le collectif inter-associatif de l'année européenne du bénévolat et du volontariat et initié la création du Comité du service civique associatif, qui vise à promouvoir un service civique de qualité au sein du secteur. Auparavant, elle a été, de 2001 à 2006, la déléguée générale du réseau d'associations étudiantes, Animafac, qu'elle a contribué à fonder comme étudiante en droit à Strasbourg.

# TRAVAUX DU CIRIEC

## CONGRES INTERNATIONAL DU CIRIEC

Les congrès internationaux du CIRIEC sont un moment attendu de débats entre praticiens et chercheurs.

Ils réunissent plusieurs centaines de participants du monde entier.

Le prochain congrès aura lieu à Vienne (Autriche), du 12 au 15 septembre 2012, sur le thème :



### L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général

- ▶ Quelle éthique pour une économie globale
- ▶ Une économie responsable et durable
- ▶ Mobilisation sociale de la société civile
- ▶ Le CIRIEC et le service de l'intérêt général

Parmi les intervenants : Koffi Annan, ancien secrétaire général des Nations-Unies, Prix Nobel de la Paix, Maneka Gandhi, ancienne ministre indienne de l'Environnement, membre du Parlement, Benoît Hamon, ministre français délégué à l'économie sociale et solidaire.

A l'issue du congrès, le **Prix Edgard Milhaud 2012** récompensera les travaux d'un jeune chercheur

>>> <http://www.ciriec2012.org/>

## 4<sup>ème</sup> Conférence internationale de recherche en économie sociale

Tous les deux ans, la conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC est devenue le rendez-vous incontournable de nombreux chercheurs et praticiens du monde entier.

La dernière conférence s'est tenue à Valladolid (Espagne), en avril dernier. Elle a réuni quelque 400 participants de 40 pays. 154 communications ont été présentées, dans 30 ateliers.

La prochaine édition aura lieu à l'Université d'Anvers, du 23 au 26 octobre 2013.

>>> [ciriec@ulq.ac.be](mailto:ciriec@ulq.ac.be)

## DERNIER NUMERO DES ANNALES

Revue du CIRIEC, les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative est une publication scientifique de renom international. Son dernier numéro est disponible.

Au sommaire :

- The Political Economy of Public-Private Partnerships and Analysis of their Social Value.
- How to Overcome Shareholder Apathy in Corporate Governance – the Role of Investor Associations in Germany.
- The Effect of Ownership in NGOs' Commercial Ventures
- Agricultural Cooperatives and Rural Livelihoods: Evidence from Ethiopia.
- Breaking Out of Co-operation's 'Iron Cage': from Mouvement Degeneration to Building a Developmental Movement.
- Efficiency and Hybridization in Cooperative Banking: the French Case.

>>> [wileyonlinelibrary.com](http://wileyonlinelibrary.com)

## L'ACTION PUBLIQUE DANS LA CRISE

### Ouvrage de la Commission scientifique Economie publique du CIRIEC-France

**D**epuis 2008, l'économie mondiale est confrontée à une crise majeure, la plus grave qu'elle ait connue depuis la grande dépression des années 1930. Initiée par la déréglementation financière, elle s'est propagée des États-Unis au monde entier et affecte particulièrement l'Europe avec la montée de l'endettement public.

Refonder l'action publique et sa gouvernance est devenu un enjeu majeur pour l'avenir de l'Union européenne et son modèle de société. Comment résorber les dettes européennes ? Comment réguler efficacement les marchés ? De quels nouveaux outils faut-il doter les États pour restaurer leur capacité à agir ? Comment repenser la gouvernance européenne, renforcer les solidarités et la démocratie ? Telles sont les questions essentielles auxquelles ce livre apporte des réponses.

L'ouvrage, réalisé dans le cadre de la commission scientifique Economie publique du CIRIEC-France : **« L'action publique dans la crise : vers un renouveau en France et en Europe ? »**, sous la direction de Philippe Bance, est paru aux Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH). Premier ouvrage de la nouvelle collection « Economie publique et économie sociale » des PURH, il s'appuie sur les apports de spécialistes en économie, gestion, droit, sciences politiques et sociologie, pour traiter de la genèse de la crise européenne et de l'indispensable métamorphose de l'intervention des autorités publiques dans l'UE. Une version électronique en français et en anglais sera prochainement accessible. Il est actuellement disponible dans les librairies et à l'adresse suivante : <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100503220&fa=sommaire>

Il fait suite à l'ouvrage « Crise contemporaine et renouveau de l'action publique » paru en juillet 2011 chez Peter Lang, que Philippe Bance et Luc Bernier avaient dirigé dans le cadre des travaux de la commission scientifique internationale du CIRIEC.

## PRIX EDGARD MILHAUD 2012

**P**our commémorer son fondateur, le Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC) a instauré, depuis 2008, le Prix bisannuel international "Edgard Milhaud ».

Le Prix "Edgard Milhaud" vise à encourager et récompenser le travail d'un(e) jeune chercheur/se ou expert(e) sur une question d'intérêt pour le CIRIEC en liaison avec le thème de ses congrès bisannuels. La finalité du Prix est d'inciter des jeunes à s'impliquer activement dans le CIRIEC et/ou à s'intéresser aux secteurs et activités, objets d'étude du CIRIEC.

Le CIRIEC s'intéresse aux secteurs économiques orientés vers le service de l'intérêt général et collectif :

- l'action de l'Etat et des pouvoirs publics régionaux et locaux dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ;
- les services publics et les services d'intérêt général ainsi que les entreprises publiques et mixtes aux niveaux national, régional et local ;
- l'économie sociale : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif, ...

Pour l'édition 2012, le thème du Prix est « L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général ».

Le CIRIEC-France a présenté la candidature de Céline Marival, Docteur en économie, chercheuse au Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST-CNRS) et membre du groupe de recherche en économie sociale du CIRIEC-France, pour sa thèse de doctorat : « Interactions entre associations et pouvoirs publics : logiques, tensions, diversité ».

## Un membre du CIRIEC-Espagne au Tribunal Constitutionnel

Valdés Dal-Ré, qui participa au groupe d'experts du CIRIEC-Espagne, chargé d'élaborer le projet de loi espagnole sur l'économie sociale, a été nommé magistrat au Tribunal Constitutionnel.

Rappelons que l'Espagne est, jusqu'à présent, le seul pays à disposer d'une loi-cadre de reconnaissance et d'organisation de l'économie sociale. Les projets en cours d'élaboration en France, Portugal,... s'en inspirent.

## Complémentaires santé/ prévoyance : les rapprochements se poursuivent activement

**Jacky Lesueur**  
*Miroir Social*

**N**ombre de regroupements d'Institutions de Prévoyance ou de mutuelles se profilent ou se confirment.  
Il en est ainsi :

- de la décision prise le 26 juin par les assemblées générales des institutions de prévoyance Aprionis Prévoyance, Novalis Prévoyance et Vauban Humanis pour acter leur décision de fusion au sein d'une institution unique : Humanis Prévoyance.

Avec cette fusion, annoncée depuis fin 2010, le nouveau groupe représentera un volume d'encaissements de près de 2 milliard d'euros, une population couverte de l'ordre de 4,5 à 5 millions de personnes et se placera au second rang au classement des Institutions de Prévoyance. Cette opération, qui doit être soumise à approbation de l'ACP ( Autorité de Contrôle Prudentiel), devrait prendre effet rétroactif au 1er janvier de cette année...

Le groupe Humanis issu, lui, de la fusion, en janvier 2012, des groupes Aprionis, Novalis Taitbout et Vauban Humanis figure parmi les premiers groupes de protection sociale qui regroupe près de 700.000 entreprises clientes en matière de retraite complémentaire, prévoyance, santé et épargne... ce qui représente une couverture de près de 10 millions de protégés.

Le groupe compte 95 agences en France et Outre mer et emploie plus de 6.500 salariés.

- de la MGEFI ( Mutuelle des Finances qui couvre 360.000 personnes pour un CA de 230 millions d'euros) qui a décidé lors son AG du 27 juin de rejoindre l'Union Mutualiste de Groupe (UMG) Istya. Istya regroupe déjà la MGEN, la MNH( hospitaliers), la MNT(territoriaux), la MGET(environnement et territoires), la Mcdef (mutuelle civile de la Défense) et la MAEE (Affaires étrangères et européennes).

L'UMG protège près de 10% de la population française, avec un CA consolidé de l'ordre de 3,5 milliards d'Euros. Avec l'arrivée de la Mgefi, Istya représentera environ 6,5 millions d'adhérents.

- de la création d'une nouvelle UMG ( Union Mutualiste de groupe) "Solimut" lors de l'Assemblée Générale de la FMF ( Fédération des Mutuelles de France), le 3 juillet dernier. L'UMG regroupera six mutuelles. Il s'agit de la Mutuelle de France Bretagne- Centre-Océans, de la Mutuelle de France Prévoyance, de la Mutuelle de France Plus, de la mutuelle Mutami, de la Mutuelle familiale de la Corse et de la Mutuelle de France 04/05.

Ce groupement protégera 610 000 personnes.

- de la confirmation ,lors des assemblées générales du 4 juillet, des assemblées sommitales et de moyens des groupes paritaires de protection sociale Mornay et D&O , du rapprochement engagé pour donner naissance à KLESIA "Protection et innovation sociale" , structure qui représentera plus de 6 Milliards de cotisations de retraite complémentaire et 1 milliard en prévoyance, 240.000 entreprises clientes, 2.800.000 particuliers protégés.

A noter que le même jour l'assemblée générale de la FMP ( Fédération de la Mutualité Parisienne qui regroupe 130 mutuelles) a validé la conclusion d'un partenariat avec KLESIA... qui peut surprendre.

La FMP tient à préciser, dans son actu du 12 juillet annonçant l'événement :

- que ce partenariat a " été matérialisé le 4 juillet dernier par l'entrée de la FMP dans les instances du nouveau groupe : une association sommitale, une association de moyens puis, à la rentrée, une structure assurant la solidarité financière des différentes parties prenantes, similaire à une SGAM (Société de Groupe d'Assurances Mutuelles) »

- que "Le partenariat avec la FMP repose essentiellement sur des constats de complémentarité dans le respect des entités et de leur gouvernance. Notre savoir-faire est essentiellement technique, qu'il s'agisse d'assurance, d'informatique ou de gestion pour compte et propose au nouveau groupe Klésia des réponses adaptées dans ce domaine."

- et que: "Il est important de souligner que ce rapprochement ne présente aucun inconvénient, aucune obligation de quelque nature que ce soit pour les mutuelles qui nous font confiance. Une mutuelle devient adhérente à la FMP dès lors qu'elle utilise les services que nous proposons. Il n'y a pas de cotisations, pas d'obligations de long terme. Les mutuelles qui viennent à la FMP pourront, comme précédemment, trouver des solutions à leurs problèmes de gestion et d'assurance, voire de développement commercial sans être en quoi que ce soit obligées d'entrer dans un partenariat. "

A noter enfin que, dans le communiqué de presse KLESIA annonçant l'évènement, il est indiqué que "La FMP, (désormais membre du groupe KLESIA), est par ailleurs gestionnaire du régime de santé conventionnelle des salariés du transport routier de marchandises pour lequel la CARCEPT-Prévoyance, institution du groupe KLESIA, a été désignée, le 8 février 2012. En parallèle de la naissance de ce nouveau Groupe, les institutions de retraite complémentaires interprofessionnelles Arrco (CGIS et CRIS) et Agirc (ACGME et CRC), puis les institutions de prévoyance interprofessionnelles (IPGM et OREPA-Prévoyance) fusionneront. Les institutions de prévoyance professionnelles du transport (la CARCEPT-Prévoyance et l'IPRIAC), membres du groupe KLESIA, continueront à communiquer sous la marque Carcept Prev. "

Bref...une opération pour le moins assez singulière, dont il conviendra de suivre l'évolution avec attention.



■ de la création d'une nouvelle UMG "Unalis Mutuelles" décidée le 6 juillet qui regroupera Micils, mutuelle du groupe Apicil (\*), ainsi que quatre autres mutuelles partenaires: Mutuelle GRM ( 60.000 adhérents et 29 M€ de CA), Mutuelle Intégrance ( près de 165.000 personnes protégées en santé et 100 M€), Sud Ouest Mutualité ( 70.000 personnes protégées et 40 M€ de cotisations) et la Mutuelle Préméris ( 7500 personnes protégées et 3,5 M€ environ de CA)

Ensemble, les mutuelles de Unalis représenteront près de 600.000 personnes protégées en santé pour un CA de l'ordre de 370 M€.

■ et l'annonce fin juin du rapprochement envisagé par Eovi Mutuelle et Mutuelle Mcd en vue d'une fusion fin 2013,... et un démarrage opérationnel début 2014.

Mcd qui couvre l'ensemble du territoire est à 70% tournée vers les particuliers et Eovi, présente surtout dans le quart Sud Est de la France, a son activité tournée à 55% vers les contrats collectifs.

Ensemble le groupe représentera 750 millions d'€ de CA et couvrira 1,4 million de personnes.

**Bref, en quelques semaines, la confirmation de reconfigurations sérieuses dans le secteur... et qui ne sont certainement terminées. On sait que AG2R-La mondiale est en "réflexion", de son côté, pour examiner des possibilités de "rapprochements" avec d'autres maisons telles que Réunica, Malakoff Médéric ou Apicil. A suivre donc.**

---

(\*) le groupe Apicil était en 2011 le 4ème groupe de protection sociale en France avec plus de 1,5 Millions d'adhérents et 2,4 milliards d'Euros de CA) . La Mutuelle Micils, ancrée surtout dans la région lyonnaise et stéphanoise, c'est près de 295.000 personnes protégées et près de 300 millions d'€ de cotisations.

# A LIRE / A VOIR

## Où est passée la critique sociale ? Penser le global au croisement des savoirs

Un parfum mélancolique émane du champ de la critique sociale. Depuis deux siècles, les espérances d'une émancipation des chaînes du capitalisme n'ont-elles pas, pour des raisons diverses, échoué, au point, parfois, d'aboutir au pire ? Cependant, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, d'altermondialisme en « printemps arabe » d'*Indignados* espagnols en *Occupy Wall Street* américains, de *Wikileaks* aux *Anonymus*, un vent critique refait surface à travers des mouvements sociaux vivaces.

Au regard de cette nouvelle période, cet ouvrage fait l'hypothèse qu'un des enjeux principaux de la galaxie critique aujourd'hui consiste à réexaminer les « logiciels » de la critique et de l'émancipation, c'est-à-dire les façons de formuler les problèmes et les questions pertinentes. Plutôt que de se précipiter sur des « réponses » toutes faites et prémâchées, n'est-il pas temps de réexaminer la tuyauterie conceptuelle de nos interrogations et de nos raisonnements ?

L'effort de clarification théorique proposé ici se situe au croisement de différents registres intellectuels et culturels : sociologie critique, philosophie politique, critiques sociales issues des mouvements sociaux et cultures ordinaires (chansons, cinéma et polars). Il suggère également de prendre appui sur certaines tensions dynamiques au sein des théories critiques contemporaines, notamment entre les œuvres de Michel Foucault, Pierre Bourdieu et Jacques Rancière. Ce livre vient ainsi dessiner une vision globale renouvelée du monde, à distance tant des charmes nostalgiques des lectures totalisatrices d'antan que de l'émiettement « post-moderne » du sens. Une approche globale des sociétés actuelles adossée à des engagements anticapitalistes, libertaires et altermondialistes.



*Philippe Corcuff est maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Lyon et chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS, Université Paris Descartes/CNRS). Il est membre du Conseil Scientifique de Pour la première fois réuni dans un seul ouvrage, l'ensemble des textes juridiques et fiscaux de toutes les structures de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, fonds de dotation, coopératives, mutuelles et syndicats). l'association ATTAC France. Il a notamment publié « La société de verre », « Pour une éthique de la fragilité » (Armand Colin, 2002), « Bourdieu autrement » (Textuel, 2003) et « Les nouvelles sociologies » (Armand Colin, 2011, 3e éd.).*

>>> [Paris, Editions La Découverte, collection « Bibliothèque du MAUSS »](#)

## De quelle manière les coopératives résistent à la crise ?

**C** [ECOP-CICOPA Europe](#), la Confédération européenne des coopératives de travailleurs dans l'industrie et les services, a présenté le documentaire « **Ensemble. De quelle manière les coopératives résistent à la crise** » le 26 juin dernier, au Comité Economique et Social Européen.

Réalisé dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, le documentaire présente les témoignages de quatre coopérateurs : Arantza Laskurain (Secrétaire Générale de la Corporation MONDRAGON, Espagne), Pascal Foire (Fonderie de l'Aisne, France), Claudia Fiaschi (GCM Cooperative Group, Italie), Maria Janas (Muszynianka, Pologne).

La projection était suivie par une présentation de la recherche réalisée par CECOP-CICOPA Europe sur le même thème et d'une table ronde réunissant les représentants des institutions européennes, de la Confédération européenne des syndicats et du mouvement coopératif.

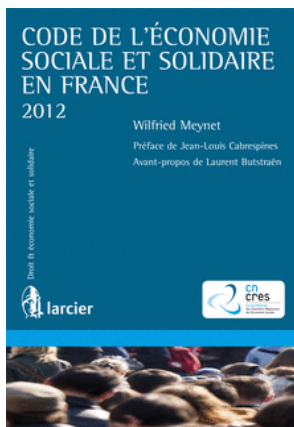
>>> Voir le film sur : [http://www.together-thedocumentary.coop/#!home/BlankPage\\_0](http://www.together-thedocumentary.coop/#!home/BlankPage_0)

## Communications des XII<sup>èmes</sup> Rencontres du RIUESS

Organisées par le [Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire](#), les XII<sup>es</sup> rencontres se sont déroulées du 6 au 8 juin 2012, à Nancy, sur le thème "**I'ESS face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société**". Plusieurs membres du groupe de recherche Economie sociale du CIRIEC-France ont présenté des communications.

>>> [Les textes des communications présentées en ateliers sont en ligne.](#)

## Code juridique et fiscal de l'économie sociale et solidaire



Après avoir conduit des travaux pour faire connaître et reconnaître l'Économie Sociale et Solidaire sur les plans statistique et économique, le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et les Chambres régionales ont soutenu la création du premier Code réunissant les principaux textes juridiques et fiscaux des différentes structures qui composent l'ESS.

Pour la première fois est réuni dans un seul ouvrage, l'ensemble des textes juridiques et fiscaux de toutes les structures de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, fonds de dotation, coopératives, mutuelles et syndicats).

En France, les entreprises de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité : banque, assurances, action sociale, enseignement, sport, culture, environnement... Rappelons qu'elles sont au nombre de 117 000 et emploient 2,35 millions de salariés.

Cet ouvrage paraît au moment où le gouvernement s'est doté d'un ministère délégué à l'ESS. Il devrait faire référence pour tous les travaux qui seront conduits au sein de ce ministère, en particulier sur l'aspect de la législation.

Cela doit permettre le développement d'un secteur qui apporte des réponses aux enjeux actuels de la société : relocalisation de l'économie, sauvegarde des milieux ruraux et quartiers urbains défavorisés, maintien de l'activité industrielle par la reprise d'entreprises par les salariés, création d'emplois ; et qui porte les germes des réponses aux enjeux à venir : développement de nouvelles filières respectueuses de l'environnement dans le domaine de la construction ou des énergies ou encore réponses au vieillissement de la population.

Il est l'outil indispensable de tous les acteurs publics et privés œuvrant au développement de l'ESS.

>>> Contact : Sandrine MORARD – 01 44 70 74 55 – 07 86 59 17 44

## DOSSIERS DE LA RECMA

Dans son dernier numéro (325), la *Revue internationale de l'économie sociale (RECMA)*, publie des dossiers de qualité.

Nous en recommandons la lecture :

- ESS : de l'approche entrepreneuriale à une perspective institutionnaliste, par Danièle Demoustier.
- L'économie sociale et solidaire face à la crise: simple résistance ou participation au changement?, par Danièle Demoustier et Gabriel Colletis.
- ESS et mutations organisationnelles, par Nadine Richez-Battesti et Marie-Claire Malo.
- Economie sociale et solidaire et territoire: un couple allant de soi?, par Bernard Pecqueur et Xabier Itçaina.
- L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local: le cas du Québec, par Juan-Luis Klein.
- Une ou des politiques publiques nationales de l'ESS? Trente ans de tâtonnements politiques et administratifs, par Scarlett Wilson-Courvoisier.

>>> [recma@recma.org](mailto:recma@recma.org)



# AGENDA

## COLLOQUE FO SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

La Confédération FO organise dans ses locaux, 141 avenue du Maine (Paris 14), le **mardi 25 septembre** prochain, de 9h à 17h, un colloque Economie Sociale sur la thématique :

**« L'économie sociale au péril du désengagement de la puissance publique et de la tentation du modèle capitalistique. »**



Sont prévus divers tables rondes et débats où interviendront des enseignants/chercheurs, des personnalités et responsables du secteur de l'Economie sociale ainsi que des Secrétaires Confédéraux et militants FO.

Les travaux seront ouverts par Jean Claude MAILLY, Secrétaire Général de Force Ouvrière.

Cette manifestation sera ouverte sur invitation et dans la limite des places disponibles.

>>> [jmaffre@force-ouvriere.fr](mailto:jmaffre@force-ouvriere.fr) >>> [mderobert@force-ouvriere.fr](mailto:mderobert@force-ouvriere.fr)

## 32<sup>ème</sup> Rencontre (inter)nationale du Groupe Crédit Coopératif

Paris Jeudi 4 octobre 2012

**« Les coopératives, des entreprises pour une autre mondialisation »**



Comme chaque année, le Crédit Coopératif réunit ses clients, ses sociétaires, ses partenaires, dirigeants et responsables de l'économie sociale. 2012 ayant été proclamé « Année internationale des coopératives » par l'ONU, la Rencontre Nationale prend cette année une dimension internationale, avec des experts et acteurs de l'économie sociale venus de différents continents et aura pour thème : « *Les coopératives, des entreprises pour une autre mondialisation* ».

La Rencontre Nationale est aussi l'occasion de **la remise des Prix Nationaux et du Trophée de l'Initiative en Economie Sociale de la Fondation Crédit Coopératif.**

Lors de leurs 23 Assemblées générales régionales, les représentants des sociétaires du Crédit Coopératif décernent des prix qui concourent ensuite au niveau national. Y sont récompensées des initiatives originales et exemplaires, à forte plus-value économique, sociale, culturelle, technologique, d'ores et déjà mises en œuvre par les organismes de l'économie sociale (associations, entreprises coopératives, mutuelles...).

**Une présentation des perspectives 2013 de la conjoncture économique et des marchés financiers, par des experts du Groupe Crédit Coopératif.**

>>> Le programme complet est disponible sur le site internet [www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop).

>>> Pour recevoir une invitation : [com@credit-cooperatif.coop](mailto:com@credit-cooperatif.coop)

## LE ROLE VISIBLE ET INVISIBLE DES COOPERATIVES

L'IEP de Grenoble / ESEAC (Equipe de Socio-Economie Associative et Coopérative), avec le soutien de la Fondation du Crédit Coopératif et de la Casden BP, organisent un séminaire européen de recherche sur "[Le rôle visible et invisible des coopératives](#)" les 2-3 novembre 2012.

Ce séminaire ne sera pas ouvert à un large public (hormis pour un débat avec des coopératives locales) mais les organisateurs souhaitent y associer des professionnels qui ont mené une réflexion sur le sujet.

>>> [Proposal for an European workshop on cooperatives](#)

## COOPERATION ET FORMES D'ORGANISATION SOCIALE

Pour ses 10 ans, et dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, PEKEA co-organise avec le CIAPHIS (Université de Rennes 2), et en coopération avec l'ISMEA et l'Institut Veblen, un congrès sur le thème « [Coopération et formes d'organisation sociale](#) », les 13 et 14 décembre 2012, à Rennes. Ce congrès invite à envisager les 4 blocs de savoir portés par PEKEA à l'aune de la question de la coopération et à construire ensemble des cadres analytiques, conceptuels et opérationnels permettant de concevoir une société où se développeraient « tout l'Homme et tous les hommes » (F.Perroux).

Pour y participer et apporter votre contribution aux débats, vous trouverez en pièce jointe l'appel à participation comprenant la présentation de ce congrès et les informations utiles.

>>> Cet appel est téléchargeable sur le site internet de PEKEA : <http://www.pekea-fr.org>.

## MODELES AGRICOLES COOPERATIFS

Dans le cadre de l'année internationale des coopératives, la [Sfer](#), [Coop de France](#) et [l'Inra](#) organisent un colloque les 6-7 novembre 2012 sur le thème "[Diversité et durabilité des modèles agricoles coopératifs dans un contexte de crises de la mondialisation](#)".

L'objectif du colloque est de faire le point sur le renouvellement des recherches en économie, gestion, sociologie, géographie ou droit, parfois en collaboration avec des disciplines biotechniques. A côté des thèmes classiques (stratégies, internationalisation, développement local...)

>>> [www.coopdefrance.coop/](http://www.coopdefrance.coop/)

## 12<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Française de Science Politique

### Appel à contributions

Le 12<sup>ème</sup> Congrès de l'AFSP se tiendra à Paris, du 9 au 11 juillet 2013. Il sera constitué de 64 sections thématiques. La ST 9 traitera de « [L'économie sociale et solidaire et les territoires : vers un dialogue interdisciplinaire](#) ». Il sera animé par :

Xabier Itçaina  
(CNRS-Centre E. Durkheim Sciences Po Bordeaux – European University  
Institute Florence)

Nadine Richez-Battesti  
(Aix-Marseille Université-LEST CNRS)

Tous deux membres du Groupe de recherche Economie sociale du CIRIEC-France.



### Exposé des motifs :

La crise économique globale a soulevé des interrogations sur les modèles de développement économiques dominants et donné une visibilité nouvelle à des expériences souvent perçues comme alternatives ou marginales. Regroupées sous les vocables parfois concurrents d'« économie sociale », « économie sociale et solidaire » (ici ESS), « tiers secteur », « entreprises sociales », ces expériences partagent *a minima* une identité en tant qu'« organisations productrices de biens et services qui ne sont pas constituées sur le principe de la maximisation du profit » (Laville, 2000). Qu'on les définisse par leurs statuts (coopératives, associations, mutuelles, fondations), par leurs pratiques ou par leurs secteurs (commerce équitable, microfinance, insertion, services à la personne mais également agriculture, artisanat, logement, crédit, etc.), les « entreprises associatives » (Demoustier, 2001) constituent des exemples de compromis institutionnels participatifs marqués en valeurs. Pourtant, leur dimension politique n'a été abordée jusqu'ici que de façon marginale.

La ST entend approfondir le dialogue interdisciplinaire en la matière, en particulier entre sociologie économique et sociologie politique. Celui-ci a été amorcé dans quatre domaines. Le premier concerne la dimension idéologique de l'ESS. Les entreprises associatives entendent articuler valeurs coopératives et efficacité économique. Ces

valeurs reposent historiquement sur des matrices idéologiques plurielles : marxisme, anarchisme, démocratie participative, christianisme social, régionalismes, etc. Les coopératives ont pu ainsi constituer l'expression institutionnalisée de cultures politiques territoriales, comme dans la Troisième Italie. Du fait de ces matrices territoriales, l'ESS a pu se greffer à des mouvements sociaux, voire contribuer à générer des espaces sociaux à vocation contestataire. Dans le même temps, la réticence d'un secteur du mouvement ouvrier à l'égard de formules entrepreneuriales jugées réformistes voire dépolitisées est toute aussi attestée. La deuxième direction de recherche concerne la mise en œuvre des dispositifs de participation. Moins outillés sur ce plan que les économistes, les politistes peuvent cependant repérer la mise en pratique des principes d'ESS : démocratie interne, échelle limitée des salaires, redistribution limitée des excédents, réserves impartageables, liberté d'adhésion, hybridation des ressources. Cette interrogation doit être croisée avec les controverses sur l'efficacité socio-économique de l'ESS (gouvernance partenariale vs. actionnariale, problèmes d'incitation et de coordination, innovations organisationnelle et territoriale). Troisièmement, plusieurs recherches se sont penchées sur l'articulation de l'ESS et des politiques territoriales. L'impératif participatif a pu associer acteurs publics, privés et « privés sociaux » dans une approche partagée de la gouvernance territoriale et de l'ESS. Cette congruence doit cependant être interrogée. Enfin, l'un des antidotes contre toute vision idéalisée du champ consiste à croiser les approches territoriales de l'ESS avec des analyses sectorielles en termes de jeux d'échelles des politiques publiques et de l'action collective. Quel est, par exemple, le travail politique effectué par la coopération agricole pour s'adapter à l'europanisation de son cadre d'action publique ? L'ESS viendrait ainsi illustrer la proposition de Jullien et Smith (2008) en faveur d'une analyse d'économie politique des firmes à partir des ordres institutionnels sectoriels.

Le repérage du politique dans l'ESS ouvre ainsi un champ de contributions potentielles autour de quatre questions :

*Quel enrôlement politique de l'ESS ?* Comment le pluralisme des sources idéologiques de l'ESS se traduit-il en termes d'enrôlement politique de l'ESS, à l'échelle des mouvements sociaux, des partis, des élites politiques, des syndicats ou des groupes d'intérêts ?

*Quelle mise en œuvre des principes dans la gouvernance interne de l'ESS ?* Comment articuler un questionnement sur les dispositifs participatifs dans le travail et la controverse sur l'efficacité économique de la firme d'ESS ? La distinction entre secteurs marchand et non marchand de l'ESS est-elle toujours pertinente ici ?

*Quelles territorialités de l'ESS ?* Loin de postuler une territorialité spontanée de l'ESS, l'observation des dynamiques d'ESS doit être réintégrée dans les jeux de complémentarité, coopération ou concurrence propres aux constructions territoriales. Quels sont les formes que prend l'institutionnalisation de l'ESS en tant que secteur d'action publique territoriale ?

*Quel est l'impact des politiques publiques sectorielles sur les dynamiques d'ESS ?* Comment considérer les jeux d'échelles en matière de régulation des secteurs, du local à l'Europe, afin de saisir ce que le politique fait à l'ESS et réciproquement ?

Les contributions internationales et comparatistes seront particulièrement bienvenues, tout comme les études de cas consacrées à la France.

>>> Date limite d'envoi des propositions : 15 octobre 2012

>>> Envoi des propositions : [x.itcaina@sciencespobordeaux.fr](mailto:x.itcaina@sciencespobordeaux.fr) [nadine.richez-battesti@univ-amu.fr](mailto:nadine.richez-battesti@univ-amu.fr)

## WORKSHOP SUR LES ENTREPRISES COOPERATIVES

L'[Ecole de Management de Grenoble](http://www.grenoble-em.com) organise, le 7 décembre 2012, un *Workshop* sur les entreprises coopératives. En dépit du poids social et économique et des vertus des coopératives, les acteurs de ce secteur constatent un manque de concepts et de cadres théoriques encadrant leurs pratiques. Il est vrai que dans les années 1970 les coopératives ont suscité un intérêt académique éphémère et sont restées depuis relativement ignorées de la recherche.

À l'heure d'une profonde remise en question du capitalisme financier, il est plus que jamais indispensable de fournir aux citoyens, décideurs politiques, dirigeants économiques et acteurs du monde coopératif des outils conceptuels et des cadres théoriques permettant d'encadrer, diffuser et développer les pratiques coopératives.

Ce colloque accueillera des contributions théoriques fondées ou non sur des travaux empiriques et couvrant au moins un des grands enjeux liés aux pratiques coopératives.

<<< [www.grenoble-em.com](http://www.grenoble-em.com)

# ADHESION AU CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud  
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers  
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...  
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations  
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique  
Le CIRIEC est établi dans quinze pays

La section française est une association sans but lucratif constituée d'adhérents, personnes physiques et morales  
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,  
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres  
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par Alain Arnaud, président de la Mutualité Fonction Publique

**Informations-adhésions : >>> [info@ciriec-france.org](mailto:info@ciriec-france.org)**

**\* Bulletin d'adhésion joint**

Si  
vous  
souhaitez  
contribuer à  
alimenter les *Brèves*

▼  
**[marcel.caballero@club-internet.fr](mailto:marcel.caballero@club-internet.fr)**

## **CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**

### **CIRIEC-France**

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris  
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : [info@ciriec-france.org](mailto:info@ciriec-france.org)  
[www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)



Lettre électronique éditée par le CIRIEC-France

**Rédaction : Marcel Caballero**

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs  
Ils peuvent être reproduits librement, avec l'indication de la source